



Suppression de la redevance télé :
encore une fausse bonne idée !

Description

Après nous avoir supprimé la taxe d'habitation, voilà que notre président sortant et réélu nous sort une fausse bonne idée supplémentaire : la suppression annoncée de la redevance télé.

Bien sûr, comme la redevance était encaissée en même temps que la taxe d'habitation, on ne sait plus comment l'encaisser. Donc on la supprime ! Mais ça, fallait y penser avant.

Après les conséquences perverses de la suppression de la taxe d'habitation, voilà qu'on nous rejoue la scène avec la redevance télé ! Le service public de l'audiovisuel va donc être financé par le budget général de l'Etat donc par les impôts, donc par ceux qui en paient ! Et voilà où le bât blesse.

Encore une fois, ce sont toujours les mêmes qui paient alors que pour d'autres tout devient gratuit.

Et il y en a ras le bol !

Marc Assin

Categorie

1. Économie

date créée

4 mai 2022